



Novembre 2024 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de la séance du 6 novembre 2024, le Conseil municipal a octroyé un mandat de courtage à la société Kessler & Co SA pour le contrat d'assurance de choses.
- Lors de la séance du 6 novembre 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre du projet FuturoSTEP, approuvé la convention de partenariat et ses annexes.
- Lors de la séance du 6 novembre 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre de la rénovation et agrandissement du groupe scolaire 2, adjugé la fourniture des poteaux-traverses à l'entreprise Acomet SA.
- Lors de la séance du 6 novembre 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre du projet « Plateau gare », approuvé la signature de la lettre d'intention.
- Lors de la séance du 6 novembre 2024, le Conseil municipal a approuvé la directive relative à l'horaire d'ouverture des guichets et aux suppléances.
- Lors de la séance du 6 novembre 2024, le Conseil municipal a octroyé le droit de cité confédéré à cinq citoyens.
- Lors de la séance du 6 novembre 2024, le Conseil municipal a approuvé plusieurs demandes liées à l'organisation de manifestations sur le territoire communal.
- Lors de la séance du 6 novembre 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre de la réalisation d'un collecteur d'eaux claires dans le quartier des écoles, adjugé les travaux de génie civil.
- Lors de la séance du 27 novembre 2024, le Conseil municipal a approuvé l'acte de mutation de limites et épuration des charges des parcelles 2375, 3210, 3211 et 3212.
- Lors de la séance du 27 novembre 2024, le Conseil municipal a entériné la vente de la parcelle 3212 à M. Joël Da Silva.
- Lors de la séance du 27 novembre 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre de la rénovation et agrandissement du groupe scolaire 2, adjugé :
 - le mandat des portes intérieures à l'entreprise Trisconi-Anchise SA.
 - le mandat de menuiserie intérieure à l'entreprise DM Bois SA.
- Lors de la séance du 27 novembre 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre des travaux d'aménagement de la zone des Perris, adjugé la pose de quatre candélabres le long de la rampe de mobilité douce à Genedis.
- Lors de la séance du 27 novembre 2024, le Conseil municipal, dans le cadre du budget de fonctionnement 2025, a :
 - pris acte du rapport de la commission de gestion du Conseil général et de la demande d'amendement.

- constaté que le Conseil général et la commission de gestion ne sont pas compétents pour amender ce point du budget.
 - informé le Conseil général qu'il renonce à modifier le budget mais s'engage à ne pas effectuer la dépense en question.
- Lors de la séance du 27 novembre 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre du crédit d'engagement crèche-garderie-UAPE, pris connaissance du rapport complémentaire.
- Lors de la séance du 27 novembre 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre du plan de mobilité du personnel, pris connaissance du bilan 2024 et mandaté le groupe de travail pour continuer l'implémentation des mesures.
- Lors de la séance du 27 novembre 2024, le Conseil municipal, dans le cadre du Conseil général, a :
 - pris acte de la démission de Mme Martine Rouiller.
 - pris acte qu'il n'y a plus de vient-ensuite sur la liste Parti socialiste et gauche citoyenne.
 - déclaré M. Alain Besse élu au Conseil général dès le 27 novembre 2024 pour la fin de la période 2021-2024.
- Lors de la séance du 27 novembre 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre de la législature 2025-2028 et l'élection de remplacement en système proportionnel (Parti socialiste), déclaré Mme Marie-Céline Aeschmann élue au Conseil général pour la fin de la période 2025-2028.
- Lors de la séance du 27 novembre 2024, le Conseil municipal a décidé d'engager M. Alexandre Lo Grasso au poste de maître de bains à 50%.

Etabli et publié le 10 février 2025.